

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence

Présentation des sources 2025-2026

« *La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger. (1944-1948)* »

Le sujet concerne la continuation de la Shoah en 1944-1945 (extermination des Hongrois au printemps et à l'été 1944 à Birkenau, « marches de la mort » à partir de janvier 1945) et le début de la découverte de l'univers concentrationnaire lors de l'avancée des forces alliées. Commence alors le temps du difficile retour à la vie pour celles et ceux qui ont survécu. Certains tentent aussi de témoigner, par fidélité aux disparus, pour la mémoire.

Cette documentation est indispensable pour que la justice fasse son œuvre : fin 1945 s'ouvre le procès dit de Nuremberg. Les bornes du sujet courent jusqu'en 1948, lorsque l'ONU fait reconnaître la nouvelle incrimination de « crime de génocide » et qu'est votée la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Pour aider à la mise en œuvre du Concours, le service éducatif propose 3 axes d'accompagnement :

- une mise à disposition d'un corpus de documents pour la préparation de l'épreuve individuelle, qui pourront constituer des supports pour la construction des séquences portant sur le sujet, en envisageant une histoire « de proximité ». Les élèves disposeront ainsi d'exemples locaux, toujours valorisés dans l'argumentation développée dans les copies
- des pistes pédagogiques de thèmes à exploiter pour l'épreuve collective
- un accompagnement plus personnalisé, à élaborer avec les enseignants impliqués dans le projet

Pour recevoir la copie des documents proposés ci-dessous, faire une demande par mail auprès du service éducatif : service.educatif@le04.fr.

Sources pour la préparation à l'épreuve individuelle

Survivre

- **42 W 67, récits de prisonniers rapatriés, rapports des renseignements généraux.**

Courrier du directeur départemental des prisonniers de guerre, déportés et rapatriés au préfet des Basses-Alpes, 22 décembre 1944 : aucune possibilité de communiquer avec les déportés politiques et raciaux, on ne connaît ni leur adresse ni si ils sont toujours vivants.

[Les documents des 4 fonds qui suivent pourront faire l'objet d'une recherche à partir de demandes précises en cas de travail sur un parcours individuel – prévoir un délai]

- **42 W 70 et 42 W 71, prisonniers de guerre et déportés politiques, déclarations d'aide médicale / prisonniers et déportés rapatriés.**

Dossiers très administratif, concernant surtout les prisonniers de guerre. Nombre de rapatriés hospitalisés dans les hôpitaux de Digne, Manosque et Sisteron en août 1945. Difficultés de se faire soigner pour les rapatriés (mention de leur état de santé).

- **19 J 5, Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, fiches individuelles de déportés établis en**

1967 (dossiers constitués par M. Collier, correspondant du Comité).

- **42 W 73, sous-préfecture, cabinet (sous-série 42 W), allocations aux familles d'internés et déportés (1940-1945), correspondance et dossiers concernant des israélites recherchés par leurs familles.**

Demandes d'allocations militaires et délégations familiales. Le demandeur doit justifier que la personne déportée était soutien de famille, qu'elle n'a pas donné de nouvelles : quelques courriers témoignant de la mort du déporté. Mais seulement 5 dossiers de déportés juifs sur 52 demandes, beaucoup de déportés politiques et on note une confusion avec les prisonniers de guerre.

- **43 W 11, police : recherche dans l'intérêt des familles (1945-1950).**
-

Témoigner

- **19 J 2, comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, documents et témoignages sur la libération des Basses-Alpes (1944-1947).**

Courrier du préfet sur la création de la Commission d'Histoire, 14 mars 1946.

- **BR 01 486, *Un chemin vers la liberté...*, résistance, internement, déportation, témoignage de Georges SEPTEPE (août 1943-juin 1945).**

Origine du fonds : il est contenu au départ dans le fonds de Pierre Girardot, résistant, député et conseiller général communiste (51 J). Ses archives ont été données à la fédération communiste des Alpes-de-Haute-Provence (selon son vœu) puis transmises aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence. On y trouve beaucoup de documents sur la résistance, Girardot ayant réalisé après la Libération une grande collecte auprès de ses camarades pour conserver la mémoire des réseaux de Francs-Tireurs et Partisans locaux.

Georges Septépé : né le 28 janvier 1921 à Marseille, il est coiffeur et entre dans la Résistance pour échapper au STO en 1943. Résistant dans le secteur de Laragne, il appartient au maquis Morvan qui est à l'origine d'attaques de trains et de transports d'armes. G. Septépé part ensuite à Barrême pour créer un nouveau maquis après une rencontre avec le responsable de l'état-major de la résistance à Digne.

Arrêté le 19 mars 1944 avec un camarade dans le train des Pignes par deux gendarmes et deux sous-officiers de la feldgendarmérie pour vérification d'identité, ils sont emmenés à l'hôtel L'Ermitage (Kommandantur) puis à la villa Marie-Louise (Gestapo) à Digne. Ils sont ensuite transférés à Marseille rue Paradis (siège de la Gestapo) puis à la prison des Baumettes. Il rejoint ensuite un camp de regroupement de Compiègne. Il est enfin déporté le 4 juin à Neuengamme en Allemagne (Livre-mémorial des déportés partis de France, Arch. dép. AHP, 1390 W 7).

- **Corpus de presse entre mars et novembre 1945 : articles sur la découverte de l'univers concentrationnaire.**

En 1945, on n'appréhende pas la différence entre camp de concentration et centre de mise à mort. Les premières informations sont communes à l'ensemble de la presse : les conditions de vie terribles, les tortures, les expériences, les crématoires, puis les premières mentions de « chambre d'asphyxie ».

Per 539, *Le Patriote bas-alpin*, 24 mars 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 14 avril 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 18 avril 1945.

Per 652, *Le Méridional*, 20 avril 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 24 avril 1945.

Per 539, *Le Patriote bas-alpin*, 28 avril 1945.

Per 639, *Le Provençal*, 30 avril 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 6 et 7 mai 1945.

Per 556, *Le travailleur des Alpes*, 12 mai 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 13 mai 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 20 mai 1945.

Per 652, *Le Méridional*, 29 mai 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 3 avril 1945.

Per 539, *Le Patriote bas-alpin*, 16 juin 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 14 juillet 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 27 septembre 1945.

Per 652, *Le Méridional*, 3 octobre 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 18 octobre 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 15 novembre 1945.

Juger

- **42 W 67, récits de prisonniers rapatriés, rapports des renseignements généraux.**

Circulaire du ministre des prisonniers, déportés et réfugiés aux préfets et directeurs de maisons du prisonnier et du déporté chargés d'inciter les rapatriés à témoigner pour la recherche de crimes de guerre, 10 juillet 1945.

Rapports sur le retour des rapatriés entre décembre 1944 et avril 1945 : difficulté à savoir si il y a des Juifs rescapés car ils ne vivaient pas dans le département avant leur arrestation.

- **Corpus de presse entre février 1945 et décembre 1948 : articles sur la nécessité de juger, le procès de Nuremberg, l'ONU et le génocide.**

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 18 février 1945.

Per 646, *Libres* (hebdomadaire du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés des Alpes Maritimes et Basses Alpes), 29 juin 1945.

Per 650, *Le Dauphiné Libéré*, 21 novembre 1945, 22 novembre 1945, 23 novembre 1945, 27 novembre 1945, 28 novembre 1945, 29 novembre 1945.

Per 653, *La Marseillaise*, 15 décembre 1945.

Per 650, *Le Dauphiné Libéré*, 13 décembre 1948.

Thèmes possibles pour un travail collectif

> À partir d'une source locale, un travail sur le retour ou la recherche d'un déporté

> L'histoire de Georges Septété.

> Une analyse de la presse : comment témoigner de la déportation et de la spécificité de la Shoah ? De la mise en œuvre d'une justice internationale ?